



GARDES NATURE

Numéro 23 - Décembre 2019

Spécial AG

EDITO

Par Hervé BERGERE, Président

La fin de l'année 2019 apporte des changements au sein du Conseil d'Administration et du bureau de notre association.

Les 2/3 des membres du CA sont renouvelés et son bureau compte deux nouveaux mandants.

L'engagement de ces nouveaux administrateurs prouve que notre association reste dynamique.

Le contexte actuel de la défense de l'environnement n'est pas des plus favorables ; même si de nombreux chefs d'Etats expriment l'urgence d'agir pour limiter l'augmentation du changement global et l'érosion de la biodiversité, les actes ne sont pas toujours à la hauteur de leurs paroles. Les emplois au sein des structures institutionnelles (Parcs nationaux, Réserves, Parcs naturels régionaux...) ont tendance à stagner ou à régresser et les prévisions de pertes de postes sont alarmantes pour les 5 années à venir. Nos dirigeants devraient s'inspirer du poète Juvénal qui affirmait : « La sagesse ne contredit jamais la nature ».

Les adhérents de notre association, loin d'être abattus au regard de ces éléments pessimistes, veulent agir toujours plus pour faire connaître nos métiers et les actions en faveur de la préservation de la Nature.

Lors de notre AG nous avons affiché notre volonté d'améliorer encore plus notre communication auprès de nos collègues travaillant sur les espaces naturels protégés, de maintenir notre présence au sein de l'ERF et de l'IRF et de favoriser nos échanges entre adhérents grâce à notre annuaire des compétences.



Les collègues du Conseil départemental de l'Isère nous ont accueillis chaleureusement sur l'ENS des Ecouges. Les phases de travaux thématiques ont alterné avec les moments de convivialité du potlach et des repas communs. Cette rencontre 2019 a été d'un « grand cru » et augure d'une année 2020 active et espérons-le, favorable à l'arrivée de nouveaux adhérents. N'hésitez pas faire la promotion de notre association lors des rencontres ou des formations professionnelles.
Bonne fin d'année et meilleures réussites.

Compte-rendu des Journées d'échanges techniques des Gardes aux Ecouges

Par Emmanuel ICARDO

Les Journées d'Échanges Techniques des Gardes 2019 se sont déroulées dans l'Espace Naturel Sensible des Ecouges, en Isère, du 18 au 20 octobre 2019. Une trentaine de gardes sont arrivés de leurs régions d'origine (des Hauts-de-France à la Méditerranée) dès le vendredi soir.

Après l'accueil par les gardes des ENS de l'Isère au col de Romeyère et une petite marche apéritive jusqu'à l'hébergement, c'est Karine, gérante du gîte des Écouges, qui a accueilli les participants : présentation de l'association La Trace et du fonctionnement (exemplaire) de l'éco-gîte avant le dîner. Hugo Petit a terminé d'animer la soirée avec une présentation du projet de Liste rouge nationale des araignées et un appel à contribution.

Après un affût pour les lève-tôt, la journée du samedi a débuté par une présentation de l'ENS des Ecouges par Alix Savine, gestionnaire du site, suivie de la visite guidée du site : patrimoine naturel, patrimoine historique et gestion de l'espace ont été abordés au cours de la visite menée avec Vincent Fouilland, garde référent sur les Ecouges.



Briefing au départ de la visite



L'ancienne carrière de meules en grès

La deuxième partie de la journée a été plus formelle : après un goûter à base de produits locaux préparé par le Groupement Pastoral des Ecouges, Emmanuel Icardo a présenté un court diaporama sur l'articulation GNF/ERF/IRF, puis Cécile Lavoisy du Service Patrimoine Naturel (SPN) a présenté l'ambitieuse politique ENS du Département de l'Isère. Pour finir, Stéphane Fayollat et Benoît Betton ont présenté les dispositifs de garde-rie du PNR et de la RNN du Vercors. Ont suivi l'Assemblée Générale de l'association, puis les élections du Conseil d'Administration avec à la clé un CA en grande partie renouvelé.



Le CA aussitôt réuni a élu son bureau et nommé Laurent Domergue Référent Réserves Naturelles de France et Emmanuel Icardo Contact international.

En troisième partie de cette (longue) journée figurait le traditionnel "potlach", repas des terroirs où chaque participant a à cœur de faire goûter les spécialités de sa région.

Après un nouvel affût, le dimanche matin a été consacré à un atelier sur les publics empêchés, animé par l'équipe du SPN, présentant la politique du Département (Alix Savine), les aménagements et les techniques d'animation spécifiques à ces publics (Jérôme Carlin et Jérôme Ghiglia). Les retours d'expérience des participants ont enrichi les discussions sur cette thématique.



Présentation des outils d'animation par Jérôme Ghiglia

C'est après un dernier repas partagé que les participants ont pu regagner leurs territoires en début d'après-midi. Un grand merci au Département de l'Isère pour avoir accueilli cette édition des Journées d'Échanges Techniques des Gardes, tout particulièrement à l'équipe du Service Patrimoine Naturel pour la qualité de son accueil et pour sa mobilisation tout au long du week-end.



Petite surprise pour la fin du séjour : un arbre tombé sur la piste pendant la nuit

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle ordinaire du 19/10/2019 à Saint Gervais (38)

Par Laurent DOMERGUE

Ordre du jour :

- Présentation du rapport moral du Président
- Présentation du rapport financier par le trésorier
- Elections

1- Présentation du rapport moral du Président

Emmanuel Icardo, président fondateur de GNF, accompagné de Johann Cerisier et de Laurent Domergue, respectivement trésorier et secrétaire de l'association, ouvrent la séance en excusant l'absence de Julien Cordier, président démissionnaire. Ils se font l'écho d'un message qu'a souhaité transmettre Julien Cordier à l'ensemble des participants et présentent son rapport moral.

Bilan d'activité 2019 :

COMMUNICATION

- Valorisation des dernières journées d'échanges techniques (JET)
 - Edition de 2 bulletins GNF : automne 2018 suite aux JET 2018 et printemps 2019
 - Site web : refonte du site et rédaction d'articles
 - Partage de photos et d'activités sur la page FB, notamment à l'occasion de la journée mondiale des gardes.
- Remarque : la page FB est régulièrement alimentée par Stefano. Merci à lui !

ACTIONS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT NATIONAL

- **Annuaire des compétences** : finalisation et mise en ligne de l'annuaire des compétences, accessible aux membres à jour de cotisation
- **Partenariat avec Réserves Naturelles de France** : participation aux rencontres inter-réseaux Police lors du 38^{ème} congrès RNF. Présentation de l'articulation GNF/ERF/IRF
- **Don du matériel Radio** : un travail a été entamé sur le financement participatif destiné à couvrir les frais d'acheminement du matériel Radio destiné à l'Association des gardes du Gabon avec qui GNF est jumelée
- **Journée Mondiale des Gardes** : Les gardes des ENS 38 ont proposé une journée grand public à l'occasion de la Journée Mondiale des Gardes fin juillet dernier.

ACTIONS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- **Fédération Européenne des Gardes** : Emmanuel Icardo, en tant que Secrétaire de l'ERF, assure toujours le lien entre ERF et GNF. Il présente rapidement en séance un diaporama qui présente l'articulation et les complémentarités entre GNF/l'ERF et l'IRF.
- **Tenue du prochain Congrès Mondial des Gardes du 12 au 16 novembre 2019** : GNF ne sera pas représenté à ce congrès, faute de financement.
- **Organisation du prochain Congrès Européen des Gardes en mai 2020, en Allemagne**. 2 thématiques principales y seront abordées : les nouvelles pratiques, les oiseaux migrateurs.

Perspectives 2020 :

- **En ce qui concerne la communication** :
 - Relancer l'édition du bulletin Gardes Nature
 - Actualiser la plaquette de présentation GNF
 - Communiquer davantage lors de la Journée Mondiale des Gardes
 - Poursuivre l'alimentation du site internet et de la page FB

- **En ce qui concerne les actions de développement national :**
 - Valoriser l'annuaire des compétences au sein des membres
 - Tentative de reprise de contact avec le Gabon pour les radios. Etudier une alternative le cas échéant
 - Poursuivre le partenariat avec RNF
 - Congrès Mondial UICN à Marseille du 11 au 19 juin : voir dans quelle mesure GNF pourrait participer au Congrès ? via RNF ? Autres pistes ?

- **En ce qui concerne les actions de développement international :**
 - Préparer la participation de GNF au congrès européen des Gardes en Allemagne qui aura lieu en mai 2020 (un membre y participera)
 - Relayer l'offre de formation de l'ERF
 - Essayer de participer aux Journées d'Echanges Techniques de nos homologues européens en fonction des invitations.

Le rapport moral est voté à l'unanimité

2- Présentation du rapport financier par le Trésorier

| Gardes Nature de France : Exercice 2019 en Euro | | | | |
|--|--------------------------|---------------|--------------|------------------------------|
| Opérations | Date | Crédit | Débit | Soldes intermédiaires |
| | Solde au 17/10/18 | | | 1124,77 |
| Cotisations+remboursement gîte+ produits dérivés | 05 /11/18 | 2056 | | 3180,77 |
| Frais repas gîte (facture marmite en Nord) | 21/11/18 | | 350 | 2830,77 |
| Païement gîte (Facture Gaem n°261018-01) | 03/12/18 | | 836,56 | 1994,21 |
| Cotisation | 17/12/18 | 15 | | 2009,21 |
| Commissions+ frais tenue de compte | 02/01/19 | | 16,59 | 1992,62 |
| Cotisations | 19/02/19 | 120 | | 2112,62 |
| Frais de tenue de compte | 01/04/19 | | 16 | 2096,62 |
| Cotisation | 23/04/19 | 15 | | 2111,62 |
| Intérêt | 29/05/19 | 0,62 | | 2112,24 |
| Cotisations | 29/05/19 | 91 | | 2203,24 |
| Cotisation | 04/06/19 | 15 | | 2218,24 |
| Cotisations | 19/06/19 | 30 | | 2248,24 |
| Frais de tenue de compte | 01/07/19 | | 16 | 2232,24 |
| Cotisations | 26/07/19 | 95 | | 2327,24 |
| Frais de tenue de compte | 01/10/19 | | 16 | 2311,24 |
| Cotisation | 08/10/19 | 15 | | 2326,24 |
| Frais édition relevé | 14 /10/19 | | 3,05 | 2323,19 |
| | Solde au 14/10/19 | | | 2323,19 |

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3- Elections - Renouvellement du Conseil d'Administration

Parmi 12 candidatures, après vote des membres présents ou représentés par un pouvoir, sont élus au Conseil d'Administration de GNF, les 9 membres suivants :

- Hervé Bergère (Parc national de Port-Cros), Président
- Stefano Blanc (Parc naturel régional du Verdon)
- Johann Cerisier (Parc national de Port-Cros), Trésorier
- Carole D'Antuoni (Parc naturel régional de la Sainte-Baume)
- Emmanuel Icardo (Parc national des Ecrins)
- Caitline Lajoie (Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne), Secrétaire

- Loïc Lemoine (Parc naturel régional Scarpe-Escaut)
- Antony Porte (Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne)
- Aline Tomeï (Département des Bouches-du-Rhône)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.



Le nouveau Conseil d'Administration de Gardes Nature de France

Bonne route Julien !

Par Hervé BERGERE, Président

Julien a quitté sa fonction de président pour aller travailler hors d'un espace protégé, néanmoins, il restera bien ancré dans l'histoire de notre association qu'il a intégrée dès 2011 et continuera à être un adhérent motivé. Il y a œuvré avec enthousiasme en favorisant la reconnaissance de nos métiers de gardes-nature lors de colloques ou des rencontres des PNR, en soutenant les liens entre les collègues des différents espaces protégés, en renforçant la convivialité lors de nos AG... Je me souviens encore du défilé déguisé en Scarpe Escault et des potlach toujours bien garnis avec la bière du Nôrd... !

Merci Julien pour tes actions, merci de ton soutien et nous t'attendons pour la prochaine AG.



Rencontres des PNR dans le Verdon en 2012



L'AG 2018 en Scarpe-Escaut

Et merci aux autres !

Nous remercions vivement les autres membres du précédent Conseil d'Administration : Xavier, Renaud, Stéphane, et tout particulièrement Laurent pour son travail en tant que secrétaire de l'association pendant les trois dernières années.

Présentation de l'Espace Naturel Sensible départemental des Ecouges

Par Alix SAVINE, gestionnaire

Le site départemental des Ecouges a été acquis par le Département de l'Isère en 2003 grâce au produit de la Taxe d'Aménagement (ex TDENS). L'Assemblée Départementale de l'Isère fixe alors la vocation du site des Ecouges : Devenir un pôle d'excellence en matière de préservation de la biodiversité et d'éducation à l'environnement.

L'ENS se situe sur la bordure Nord-Ouest du massif du Vercors et couvre une surface d'environ 920 ha sur 3 communes : Saint-Gervais, La Rivière et Rencurel. Il s'étend sur un peu plus de 7 km de long et sur 1 à 1,5 km de large d'ouest en est, essentiellement dans l'étage montagnard. L'altitude varie de 882 m au Pont Chabert, à la sortie amont du canyon des Ecouges, à 1636 m au sud du signal de Nave, au niveau des crêtes principales qui bordent le site à l'est. Ses limites sont clairement définies par les lignes de sommets de falaises.

Cet ENS renferme une diversité de milieux typiques des Préalpes calcaires du Nord. Il est composé d'une alternance entre forêt (notamment la hêtraie et la hêtraie-sapinière montagnardes aux faciès sylvicoles dérivés dominés par le Sapin et l'Epicéa) et milieux ouverts et est marqué par une forte humidité.



D'un point de vue géologique, le site des Ecouges présente une stratigraphie parmi les plus complètes du massif du Vercors.

Fréquenté, été comme hiver, le site des Ecouges abrite plusieurs bâtiments (gîte de la Molière, ferme du Rivet, ferme de Fessole, Chalet Montal), entre autre utilisés pour la gestion du site et l'accueil du public. Des animateurs ENS sont présents sur le site chaque été pour sensibiliser le public au patrimoine naturel et culturel.

Un premier plan de gestion a été réalisé sur la période 2006-2011. Le second plan de gestion, couvre la période 2017-2026. Les objectifs à long terme sont :

- Conserver des écosystèmes forestiers montagnards en bon état ;
- Maintenir une qualité et une quantité d'eau suffisantes pour les besoins des usages et des écosystèmes ;
- Pratiquer une gestion forestière de qualité, respectant les patrimoines naturel et culturel, et les autres usages du site ;
- Maintenir et développer une activité agricole de qualité intégrée au projet d'ensemble ;
- Maitriser les populations de faune sauvage responsable de dégâts ;
- Accroître les connaissances nécessaires à l'évaluation du plan de gestion et les valoriser en développant un accueil d'activités de recherche scientifique et de formations ;
- Accroître les connaissances sur les relations homme / ressources naturelles ;
- Maintenir en bon état de conservation les patrimoines culturels bâtis ou non, ainsi que les infrastructures pour le maintien des activités humaines ;
- Améliorer l'accueil, l'accessibilité au site et faciliter l'accès à l'information sur les patrimoines pour augmenter le public familial et touristique ;
- Diffuser et enrichir les outils actuels tout en renforçant la politique d'accueil des jeunes par une promotion ambitieuse ;



Les actions liées à la gestion courante du site relèvent donc de l'entretien des milieux (fauche de prairie, pâturage, coupe forestière), de la surveillance et de la réalisation de travaux d'entretien pour assurer le bon accès et la sécurité du public, de suivi d'espèces cibles représentatives des milieux et indicatrices de l'état du site, d'activités pédagogiques et de sensibilisation du public, de travaux sur ouvrages et bâtiments, etc.

Suivi de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans le site classé de la Chaîne des Puys

Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne - département 63

Par Antony PORTE

La chouette de Tengmalm a été découverte en Chaîne des Puys (Puy-de-Dôme) en 1979. Si des données de présence ont été ensuite régulièrement produites, aucun suivi régulier de l'espèce n'avait été organisé : les connaissances sur l'écologie, la distribution et la dynamique de population restaient lacunaires. Depuis 2016, des prospections nocturnes pour localiser les mâles chanteurs et des contrôles des loges de nidification sont organisés afin de mieux comprendre les caractéristiques de l'habitat influençant sa distribution en Chaîne des Puys. Ces recherches sont menées dans le cadre d'une enquête multipartenaires associant naturalistes, forestiers, services de l'Etat et étudiants. Les objectifs de ce suivi sont d'actualiser les données sur cette espèce et de les valoriser en les intégrant dans la gestion forestière du site.

Méthodologie :

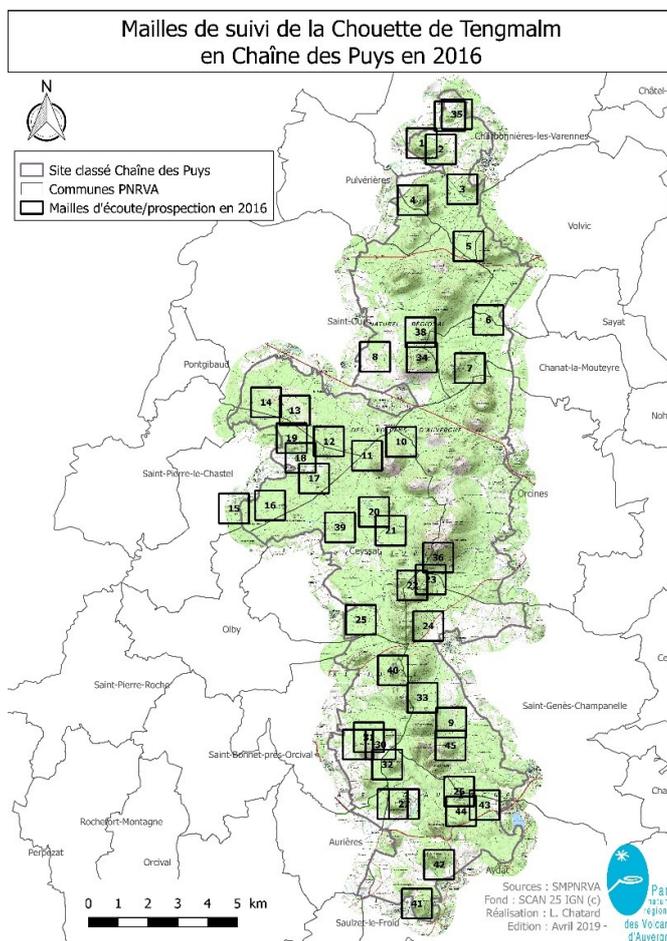
1/ Ecoutes collectives

En s'appuyant sur l'inventaire continu des arbres porteurs de loges de Pic noir (cf. article précédent) ainsi que sur des typologies forestières potentiellement favorables à l'espèce, nous avons établi un réseau de 45 mailles de 1km x 1km. Elles servent de zones d'écoutes à répartir entre les différents membres du groupe participant à l'enquête. Chaque personne peut choisir une ou plusieurs mailles dont elle sera responsable lors de la période d'écoute (janvier-mars environ). Ces écoutes nocturnes se déroulent par temps calme, du crépuscule au début de nuit.

Sur les mailles où l'espèce est connue, une écoute passive est réalisée sur un ou plusieurs points de la maille selon sa topographie (le chant pouvant porter à 500m de distance).

Sur les mailles où elle n'est pas connue, idem que précédemment ou alors un premier temps d'écoute de 5mn suivi d'une repasse de 30 secondes puis 1mn d'écoute/30 secondes repasse (x2) et enfin une écoute pendant 5mn. Dès qu'une réponse positive à la repasse est obtenue (Tengmalm ou Hulotte), celle-ci est stoppée. L'idée est de passer au minimum deux fois par maille pendant la période favorable.

Chaque participant remplit ensuite sur un fichier partagé les données recueillies à chaque passage dans le tableau ci-dessous. Nous vérifions régulièrement le tableau afin de s'assurer de la qualité et de la conformité des données saisies.



| N° de maille | Date de prospection | Observateur(s) Etude Chouette PNRVA Cdp | Horaires début de prospection | Horaires fin de prospection | Utilisation repasse Tengmalm | Contact Tengmalm | Type contact Tengmalm | Contact Hulotte | Contact Chevechette | Contact Autres | Temps prospecté en minutes |
|--------------|---------------------|---|-------------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------|-----------------------|-----------------|---------------------|----------------|----------------------------|
| 47 | 2/12/2019 | Stéphane ERARD | 18:30 | 19:30 | Oui | Non | | Non | Non | Non | 60,00 |

2/ Bilan des écoutes collectives

| Année | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | TOTAL |
|-----------|------------|------|------------|------|-------------|
| Nombre de | 1 (+2 hors | 17 | 1 (+1 hors | 23 | 42 (+3 hors |

| contact Tengmalm | mailles) | | maille) | | maille) |
|------------------------|----------|---|---------|--|---------|
| Maille(s) concernée(s) | 14 | 7, 11, 12, 13, 19, 20, 21, 38, 39, 40 | 14 | 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 26, 27, 30, 39 | - |

Le bilan fait apparaître, à l'instar d'autres massifs montagneux français, de fortes variations dans les populations de mâles chanteurs. Conditions météo pendant la période favorable, ressources trophiques peuvent en partie expliquer la variabilité de ces résultats.

3/ Contrôle des loges par les gardes et résultats

A partir du mois d'avril, nous repassons sur les mailles ayant donné des résultats positifs à l'écoute, sur les bastions historiques de l'espèce ainsi qu'auprès d'un maximum d'arbres à loges connus. Depuis 3 ans nous les contrôlons à l'aide d'une caméra numérique fixée à une canne à pêche de 11,5m (maximum) de longueur. Les loges ne peuvent pas toutes être passées à la caméra jusqu'à présent (ouverture trop étroite pour la largeur de la caméra, loge non terminée/bouchée, trop haute...), dans ce cas nous faisons appel à la technique du grattage à l'aide d'une branche sur le tronc (imiter le son d'un mammifère prédateur grim pant sur l'arbre) avec des résultats peu fiables... La qualité du matériel a également été parfois un frein pour des loges trop profondes pour lesquelles la mise au point de l'objectif ne se faisait pas. Il faut noter également que ce type de contrôle demande d'être au minimum deux pour gérer le déplacement du matériel et la saisie et ainsi obtenir une efficacité correcte en termes d'arbres contrôlés par demi-journée. Suite à ces difficultés, et après 3 années de suivi avec deux caméras différentes (et aucune satisfaisante), nous avons finalement trouvé du matériel adapté : une petite caméra sans fil infrarouge (3,8cm de long-1,4cm de diamètre) connectée à un écran LCD portable.

La qualité du contrôle pour l'année 2020 devrait être plus rapide et plus fiable.

Enfin, les résultats sont consignés dans un tableau Excell, directement sur le terrain, à l'aide de nos tablettes numériques.

La population de la Chaîne des Puys est faible (1 à 6 couples, tableau ci-dessous) et par conséquent très fragile. Cependant ces résultats précis en termes de localisation des zones à enjeux nous permettent de travailler à la prise en compte du maintien de l'habitat de l'espèce (reproduction et terrains de chasse) auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers.

| Année | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | TOTAL |
|--|---|--|----------------------------------|--|---|
| Mailles prospectées | 11, 15, 18, 21, 24, 27, 28, 29, 30, 39, 43, 44, 45 | 7, 11, 13, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 30, 31, 38, 39, 40 | 7, 13, 20, 21, 27, 28, 38, 39 | 7, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 27, 29, 34, 39, 40, 42 | - |
| Nombre de loges contrôlées | Au moins 143 | Au moins 167 | Au moins 62 | Au moins 291 | Au moins 663 contrôles sur les 4 ans de suivis |
| Nidification certaine (œuf ou poussin) | 1 (cadavre de jeune de 2015) | 5 | 1 | 1 | 8 |
| Adulte observé à la loge | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Maille(s) concernée(s) | 39 | 7, 13, 20, 38, 39 | 39 | 13 | 7, 13, 20, 38, 39 |



Sensibilisation des propriétaires privés à la conservation des arbres à loges... entre autres !



Marquage d'un arbre à loge pour sa préservation en propriété privée

PORTRAIT DE TERRAIN

Par Aline Tomeï, garde à cheval dans les Parcs et ENS du Département des Bouches-du-Rhône

Où travaillez-vous ?

Sur l'ENS de St Pons à Gémenos en priorité et à cheval, ainsi que sur 4 autres sites, à cheval ou en véhicules, et depuis peu nous essayons des petites motos électriques.

Nous sommes deux unités de 11 gardes à cheval déployés sur près de 17000 hectares d'espaces naturels sensibles répartis sur une trentaine de domaines dont le Département des Bouches-du-Rhône est propriétaire.

Quelles sont vos principales missions ?

Nos missions, consistent à :

- l'accueil, l'information et la sensibilisation du public aux conditions générales d'accès et d'utilisation des sites Départementaux, ainsi que sur les aménagements sportifs, culturels ou patrimoniaux. Nous avons pour mission de transmettre à chaque usager un message de protection de l'environnement, de préservation des sites et de respect des autres visiteurs. De plus, nous pouvons, pour des groupes constitués et sur rendez-vous, effectuer des visites au sein des Domaines où nous patrouillons ;
- la prévention et la sécurité des personnes et des biens ;
- la surveillance générale des domaines à travers des patrouilles quotidiennes qui nous permettent de surveiller, rassurer, sensibiliser, rappeler à la loi ou verbaliser d'éventuels usagers irrespectueux de la réglementation en vigueur ;
- la préservation des espaces naturels en participant activement à la protection des milieux naturels en informant les gestionnaires de toute atteinte aux sites préservés : départ de feu, glissement de terrain, dépôts sauvages... ;
- le suivi de l'état des sentiers, recueils de données scientifiques, suivis naturalistes, sont autant de missions qui participent à la conservation et la valorisation de nos espaces sensibles ;
- en Période estivale ou à risques, nous assurons, aux côtés des autres acteurs de la protection de nos forêts, le respect de l'interdiction préfectorale de pénétration dans les massifs boisés.



Quel est votre cursus/expérience ?

Je suis peu diplômée avec un long parcours par des sentiers de traverses avant d'aboutir à ce rêve professionnel. Cavalière à la base, j'ai suivi un cursus de photographie, graphisme et audio-visuel. J'ai exercé tout d'abord dans le privé jusqu'à mon intégration au Département où j'ai commencé à travailler dans la gestion de la régie audio-visuelle du délibératif de notre institution. Ce poste m'a ouvert à un large éventail de rencontres et d'expériences. Puis j'ai changé radicalement en travaillant dans un de nos Châteaux à travers des visites guidées, où je me suis rodée à la médiation culturelle. De là il n'y a eu qu'un pas pour passer de la culture à l'agriculture par goût pour le travail en extérieur, avec l'entretien du parc de ce Château. Ce travail m'a permis de passer un CAP de gestion des espaces naturels et, quand un poste a été disponible, j'ai enfin pu aboutir à mon rêve d'intégrer la garde à cheval.

Ainsi, je peux allier mes trois passions, pour la photographie, la nature et le cheval.

Depuis combien de temps faites-vous ce travail ?

Bientôt 10 ans à la garde à cheval où j'ai appris sur le terrain grâce à des collègues aussi passionnés que moi mais aussi par le biais de formations spécifiques, des associations et recherches personnelles.

Quelle(s) partie(s) de votre travail préférez-vous ?



Il arrive que certains enfants découvrent pour la première fois la nature à travers ce parc et nombre d'entre eux n'ont jamais vu de chevaux. J'aime être dans la nature, à cheval. Je ne m'imagine pas travailler et vivre ailleurs.

Quel est le moment le plus mémorable que vous avez vécu dans l'exercice de vos fonctions ?

La première fois où j'ai été invitée à assister au baguage d'aigles de Bonelli juvéniles, que nous suivons sur notre site. Un moment privilégié auquel peu d'entre nous ont la chance de participer.

Pourquoi est-ce que votre travail est important à vos yeux ?

J'aime travailler au service de la nature, à sa sensibilisation et au-delà de l'aspect réglementaire, être au contact du public par le biais du cheval. C'est un excellent vecteur de communication souvent très positif qui suffit parfois simplement à faire passer une information ou désamorcer un conflit.



Echanges techniques / inter-services

Par Aline Tomeï

Dans le cadre des Journées d'échanges techniques de l'association des gardes nature de France à laquelle je suis adhérente, et pendant lesquelles nous nous rencontrons l'espace d'un week-end dans une ambiance conviviale, j'ai pu découvrir la richesse et la diversité des acteurs de protection de la nature dans l'Hexagone.

Par le biais de ce réseau de contacts à travers la France, j'ai pu, lors de vacances, aller à la rencontre de gardes qui ont bien voulu ou pu, me recevoir dans leur parc et réserve :

- En juillet 2017, dans la réserve naturelle des Contamines Montjoie en Haute Savoie, à travers des ma-raudes, des animations et présentation en soirées au public fréquentant la réserve.
- Au mois de mai 2018, Stefano m'a fait découvrir son secteur dans le Verdon et sa passion pour son métier
- Cette année au mois de mai, c'est dans le parc de la Vanoise que j'ai été reçue dans le cadre d'une campagne de capture de bouquetins.

Si la base de notre fonction de garde est la même, nous ne l'exerçons pas dans les mêmes conditions techniques ou géographiques. Ces échanges interprofessionnels sont enrichissants et nécessaires pour nous former ou nous remettre à niveau dans nos fonctions, en nous ouvrant des portes sur d'autres univers et personnalités différentes.



Informations générales

M. Mme Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : Téléphone : .. / .. / .. / .. / ..

J'accepte que mes coordonnées figurent dans l'annuaire de l'association, disponible uniquement pour les membres

Situation professionnelle

Organisme :

Poste occupé :

Assermenté/commissionné :

Type d'espace protégé : (plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Parc national | <input type="checkbox"/> Réserve naturelle | <input type="checkbox"/> Parc naturel régional |
| <input type="checkbox"/> Site du Conservatoire du littoral | <input type="checkbox"/> ENS | <input type="checkbox"/> OFB |
| <input type="checkbox"/> Conservatoire d'espace naturel | <input type="checkbox"/> Grand Site | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

Cotisation acquittée : 15 € pour l'année

- Règlement par chèque à l'ordre de « Gardes Nature de France », bulletin et chèque à renvoyer à l'adresse suivante : CERISIER Johann - Maison du Parc National - 83400 ILE DE PORT-CROS
- Règlement par virement à privilégier (coordonnées bancaires ci-dessous), dans ce cas le bulletin doit être envoyé par mail à l'adresse suivante : johann.cerisier@portcros-parcnational.fr

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association Gardes Nature de France.

Fait à

Signature de l'adhérent

Le .. / .. /

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Coordonnées bancaires pour régler votre cotisation par virement (noter votre nom en référence)

| | |
|-----------------------------------|--|
| Code Etablissement : 42559 | Code Guichet : 10000 |
| Numéro de Compte : 08012887484 | Clef RIB : 23 |
| Domiciliation : CREDIT COOPERATIF | Agence : TOULON |
| BIC : CCOPFRPPXXX | IBAN : FR76 4255 9100 0008 0128 8748 423 |

GNF - a/s AFB - Immeuble Le Tabella - 125 impasse Adam Smith - 34470 PEROLS
Association loi de 1901 déclarée en préfecture de l'Hérault